

Modifié le 06/08/24

Le label Villes et Pays d'art et d'histoire

La Métropole Rouen Normandie fait partie du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire, un label créé en 1985 par le Ministère de la Culture. Ce label est attribué aux communes ou groupements de communes qui s'engagent à sensibiliser les habitants, les visiteurs et le jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. À ce jour, 190 Villes et Pays d'art et d'histoire existent en France. En 2012, la Métropole Rouen Normandie a obtenu ce label, qui a été renouvelé pour la période 2022-2032. Ce renouvellement s'accompagne d'une nouvelle stratégie qui intègre une valorisation différente des patrimoines, en modifiant les codes habituels tant dans la sémantique utilisée que dans les actions menées. Cette stratégie inclut des ateliers

participatifs artistiques dans des quartiers en rénovation urbaine et mobilise des ressources variées, telles que des experts, des associations et des guides-habitants.

Impact de l'accident Industriel de Lubrizol

L'accident industriel de Lubrizol en 2019 a conduit à une politique ambitieuse de transition écologique, visant à modifier les manières de vivre pour les générations futures. Cette transition écologique s'accompagne d'une transition sociale, qui vise à repenser les rapports à l'autre et aux communs, ainsi qu'aux patrimoines. Ces changements influencent les actions patrimoniales et d'autres politiques publiques, telles que l'urbanisme, l'environnement et l'habitat.

Adhésion à la Convention de Faro

La Convention de Faro, portée par le Conseil de l'Europe, correspond aux axes de la Métropole Rouen Normandie. Elle met en avant l'importance des significations et des usages que les gens attachent au patrimoine, plutôt que les objets et les lieux eux-mêmes. La Métropole Rouen Normandie et son service Patrimoine ont décidé d'aligner leurs projets sur les principes de la convention de Faro, marquant leur engagement par une adhésion symbolique en octobre 2022 lors du « Forum de la Résilience / Rouen Capitale du Monde d'Après », en présence des représentants du Conseil de l'Europe.

[Retrouvez la convention de Faro](#)

[Retrouvez le dossier de la convention Label Ville d'Art et Pays d'Histoire 2022 - 2032](#)

Table des matières